Inscription sur le registre de veille aux personnes vulnérables

La ville met en place un dispositif de veille estivale permettant de maintenir une attention particulière aux seniors et aux personnes vulnérables.

Mis en place par le Centre Communal d’Action Sociale, le formulaire "restons en contact" permet de mettre en place un dispositif dont le but est d’aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicules, grands froids, inondations, relogements d’urgence…
Il s’agit pour le CCAS d’assurer un suivi régulier des personnes isolées, fragilisées par l’âge, par un handicap ou par un mode de vie spécifique.

Comment s'inscrire ?

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire disponible dans la rubrique "document" pour figurer sur le registre nominatif de vigilance et de veille pour les personnes vulnérables et isolées.
L’inscription sur le registre peut être effectuée sur la base du volontariat par le bénéficiaire mais également par un tiers (famille, ami, voisin, médecin traitant, aide à domicile,…).

Vous serez contacté(e) par les services de la Ville afin de vous proposer, en cas de besoin, une aide et un accompagnement adaptés.

Remplissez le formulaire présent dans la rubrique document.

Documents
Formulaire d'inscription Restons en contact
Formulaire veille estival.pdf